

# Les Règles de l'Art de la mise en œuvre des menuiseries extérieures

🕒 **DURÉE : 1 jour (7 heures)**  
09h00 - 12h30 13h30 - 17h00

## PUBLIC VISE

Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

## EFFECTIF

Maximum 12 participants

## PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des murs par l'extérieur. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail

## NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

## MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

## MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

## MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émarginement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

## PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT

Référent technique : Cyril DUBOURG

Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

## EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)

EPI non requis pour cette formation

## ACCESSIBILITE

Nous contacter.

Référent handicap : Cyril DUBOURG

## À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

## OBJECTIFS

**Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :**

- ➔ Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux métiers de la pose des menuiseries extérieures.
- ➔ Appliquer le contexte réglementaire et les critères techniques des menuiseries extérieures.
- ➔ Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications menuiseries extérieures.

## PROGRAMME

### QCM d'évaluation initial

### Rappel du contexte lié à la transition énergétique

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- Les Arrêtés de 82 et 83 sur la ventilation

### Diagnostics et environnement des travaux

- La ventilation des locaux
- Norme NFP 01-012 concernant les garde-corps
- Importance et positionnement de la lame de faible émissivité.
- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des menuiseries (DTU, RAGE...)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (Réglementation, DTU, AT, RAGE...)
- Les différents types de pose (En applique intérieure, en tunnel, en applique extérieure, en châssis rénovation, en feuillure, au nu extérieur)
- Calage et fixation
- Le calfeutrement
- Le détalonnage
- Le plan de pose
- L'appui
- La réception du support
- La ventilation des menuiseries

### Aides à la rénovation énergétique et audit RGE

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE...)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation des menuiseries (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA...)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en menuiseries extérieures

### QCM d'évaluation final

Version V1 du 13/03/22

WWW.ECOFOR.fr – 465 Chemin de Cante Perdrix - 83300 DRAGUIGNAN

Cyril DUBOURG – 06 32 93 37 30 - [contact@ecofor.fr](mailto:contact@ecofor.fr)

CYRIL DUBOURG - Organisme de formation sous déclaration N° 93060837106 délivrée par le préfet de la région PACA  
Siret : 532 852 332 00057 - TVA intracommunautaire : FR 15 532852332 – NAF : 8559A